MINISTERE de l'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC - ROUSSILLON

MONTPELLIER - 16, rue de la République - Tél. 72.58.72

3ème année ---- N° 2 ---- 27 Janvier 1955

INFORMATIONS — Edition générale: N° 2

DESINFECTION DES SOLS ET DES SEMENCES EN HORTICULTURE

Les plantes cultivées sont parasitées par divers champignons aussi bien au moment de la germination qu'en cours de croissance.

Ces champignons, cause de nombreuses altérations, sont présents dans le sol où ils ont été apportés par des plantes malades, ou par des semences contaminées. Aussi est-il indispensable d'utiliser pour les semis des terreaux vierges, ou bien de désinfecter le sol des couches et des serres et de désinfecter les graines.

Les périodes critiques, où les contaminations sont les plus fréquentes, sont la germination, les repiquages, la mise en place : le parasite pénètre presque toujours par les blessures accidentelles ou volontaires (pincement, habillage, etc...).

La désinfection du sol est possible :

a/ par la chaleur, pour les petites surfaces : Ce procédé est efficace à la condition d'atteindre 90°. De petits volumes de terre peuvent être traités en les arrosant d'eau bouillante; pour des quantités plus importantes recourir au matériel spécial. Les pots et terrines seront désinfectés en les trempant 80 minutes dans de l'eau bouillante.

b/ par le formol, pour des surfaces de moyenne étendue :Utiliser 2 litres 500 de formol pour 100 litres d'eau. Arroser le sol à raison de 10 litres par mètre carré. Recouvrir la terre durant 48 heures avec des sacs imbibés de la solution formolée. Ne planter ou ne semer que 10 à 12 jours plus tard.

c/ Anticryptogamiques à base de T.M.T.D. : Faire une solution en se conformant aux prescriptions du fabricant et arroser le sol.

La désinfection des graines est obtenue par trempage avec une solution à base de T.M.T.D. ou d'un organo-mercurique, ou d'un produit cuprique.

DESINSECTISATION DES SOLS

Divers insectes sont très nuisibles aux cultures à l'état larvaire. Les larves de hannetons (vers blancs) et celles des taupins (vers jaunes, larves fil de fer) vivent durant plusieurs années dans le sol aux dépens des cultures : vigne, arbres fruitiers, légumes, céréales, pommes de terre, betteraves, céréales, légumineuses fourragères. On trouve dans le sol des larves de tous âges. Les années humides sont spécialement favorables aux taupins.

La lutte est possible, elle est toujours payante :

- Sur les sols ne devant pas porter de légumes racines ou de pommes de terre; le poudrage avec un insecticide à base de lindane est recommandé.
- Ailleurs, utiliser le chlordane, ou l'aldrine, ou le dieldrine, et lorsque les conditions atmosphériques le permettent le parathion. Observer très strictement les indications des fabricants.

Dans certains cas particuliers (maïs entre autres) les jeunes plantules seront protégées des taupins en enrobant les semences avec un insecticide à base de lindane.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
P.BERVILLE

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,
L.L.TROUILLON

P. 72

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16 rue de la République, Montpellier. Le Gérant: R.BERTRAND-Autor. du 23/I/53-Reproduction, adaptation réservées